

La douane de demain

La douane est confrontée à un environnement en mutation rapide : évolution des modes de production et de consommation, intensification des échanges commerciaux internationaux, nouvelles menaces mondiales (criminalité organisée, terrorisme, changements climatiques).

Dans ce contexte, les douanes européennes jouent un rôle essentiel en garantissant un équilibre permanent entre la protection de la société et la facilitation des échanges commerciaux.

La facilitation et la modernisation du dédouanement

Afin d'accroître la compétitivité des entreprises présentes en Europe, de simplifier les formalités douanières à l'importation et à l'exportation, de réduire les délais du dédouanement des marchandises, le projet de la « douane électronique » ou « e-customs » a été adopté.

La douane électronique vise à créer un environnement commercial et douanier sans papier. L'interconnexion des systèmes d'information et de communication des douanes des Etats membres profitera non seulement aux services douaniers, mais également aux opérateurs du commerce international.

Par ailleurs, la douane instaure une nouvelle relation de confiance avec les opérateurs du commerce international par le biais du statut communautaire d'Opérateur Economique Agréé (OEA).

Ce statut d'OEA, octroyé au niveau national, est reconnu sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. La mise en oeuvre de ce statut permet de moduler les contrôles et les facilitations douanières en fonction de la fiabilité des opérateurs appréhendée à l'occasion d'un audit.

Enfin, par la mise en place du « guichet unique », l'administration souhaite faciliter l'accomplissement des formalités relatives à l'importation et à l'exportation de marchandises en concentrant en un seul point d'entrée, l'application de réglementations appliquées par différentes administrations : douane, répression des fraudes, services vétérinaires.

En parallèle, la douane adapte son organisation et ses procédures pour répondre aux exigences accrues de sécurité de nos concitoyens.

Une sécurité accrue des échanges internationaux

Afin de lutter contre les courants de fraudes en constante diversification, la douane française se dote de moyens technologiques de pointe tels que les sycoscans ou encore les camions scanner-mobile. Ces moyens permettent une identification rapide des marchandises de fraude.

Une lutte efficace contre les différents trafics ne peut être menée que par un ciblage des opérations présentant un potentiel de fraude élevé.

Par ailleurs, seule une coopération accrue, non seulement entre les douanes européennes mais aussi avec les autres organismes publics et les acteurs du monde économique, est de nature à garantir un niveau de sécurité élevé et à améliorer la lutte contre des fraudes de plus en plus complexes et évolutives.

Enfin, « l'amendement sécurité » du code des douanes communautaire fait écho aux mesures américaines pour renforcer les contrôles de sûreté dans les échanges internationaux. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2009, les opérateurs seront tenus de transmettre, à l'importation comme à l'exportation, préalablement au dédouanement des informations sur les envois qui permettront aux administrations douanières de réaliser une analyse de risque sûreté/sécurité.